

DE/31/712/20240409/14

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	27	
Représentés :	6	
Non représentés :	0	
		Séance du 9 avril 2024
Non représentés :	0	L'an deux mille-vingt-quatre et le neuf avril, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le quatre mars, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.
Votants :	33	Étaient présents également :
Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjointes au Maire.		
Evelyne ESPENON, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Sandy ROUVEL, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Gérard PREVOT, Vital DELESNERAC-DEMENVILLE, Quentin ROUVIERE, Simon SASTRE, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE		
Étaient absents et non représentés :		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AITANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

Affectation du résultat du budget annexe OPERATIONS FONCIERES

Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint au Maire, indique que :

L'excédent de la section de fonctionnement constaté au compte administratif 2023 s'élève à 11 500,15 euros.

L'excédent de la section d'investissement constaté s'élève à 181 041,07 euros.

Le Conseil Municipal, Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint au Maire, entendu et après en avoir délibéré par 25 voix pour et 8 abstentions (Michel MUS, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME, Simon BERTHE).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances du 03 avril 2024,

- DECIDE d'affecter les résultats du budget annexe Opérations foncières de la façon suivante :

Excédent antérieur reporté de fonctionnement compte 002.	11 500,15 €
Excédent d'exécution de la section d'investissement compte 001	181 041,07 €

- PRECISE que la présente affectation sera reprise lors du vote du budget primitif de l'année 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.
Pour copie conforme.

Acte Exécutoire

Transmis le :

Publié le :

Notifié le :

Christian GROS



Maire de MONTEUX

Mohammed AITANE

Secrétaire de séance